

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° D/2013/ 052/PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE LA DIRECTRICE GENERALE DE
L'AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE
SECURITE ALIMENTAIRE « ANDASA »

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République ;

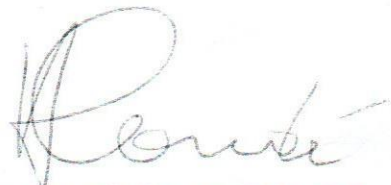
Vu les Décrets D/2012/N° 109/PRG/SGG du 5 Octobre 2012, D/121/PRG/SGG du 8 novembre 2012 et D/127/PRG/SGG du 26 novembre 2012 portant Nomination de Ministres.

DECRETE

Article 1^{er} : Madame Jacqueline SULTAN, précédemment Conseillère Chargée de Mission pour les Questions de Développement Rural, est nommée Directrice Générale de l'Agence Nationale de Développement Agricole et de Sécurité Alimentaire, en abrégé «ANDASA».

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à partir de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal Officiel de la République de Guinée.

Conakry le 13 MARS 2013



PROFESSEUR ALPHA CONDE